

COMMUNE DE ST GENGOUX DE SCISSE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 26 AVRIL 2021

Convocation le : 19 avril 2021

Affichage le : 27 avril 2021

Mmes & Mrs Stéphane JAILLET - Pascal GAGUIN – Sylvia ROUSSET - Robert BARRAUD - Laurence JOUSSEAU – Gaël LAPALUS – Vanessa DAUJEAN – Jacqueline PIRON - Anthony BLANC –Didier GAULT – Thierry VERGNAUD – Nathalie BUSSET

Excusés : Monique SANGOY - Jean-Christophe GUYON –

Monsieur Stéphane JAILLET, Maire, rappelle le compte-rendu de la réunion du 29 mars dernier dont chacun a pris connaissance. Le Compte-rendu de la séance du lundi 29 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

Madame Nathalie BUSSET est nommée secrétaire de séance.

1) – Communauté de Communes du Mâconnais Tournugeois -

Monsieur le Maire présente le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Communautaire en date du 08 avril dernier. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'augmentation des taux de fiscalité directe locale. En effet, après un débat animé au sein du Conseil Communautaire, une hausse du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été votée, portant le taux de 1.53 % à 5.91 % ; soit une hausse d'environ 68 € par contribuable concernant la taxe foncière.

Un fonds de concours d'un montant de 25 000 € a été accordé pour la Commune en vue de l'achat du tracteur neuf. Le Conseil Municipal remercie les élus de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois pour l'attribution de ce fonds de concours.

2) – Elections Régionales et Départementales 2021

En vue des prochaines élections Régionales et Départementales qui auront lieu en même temps les dimanches 20 et 27 juin prochain, le Conseil Municipal organise les bureaux de vote pour les deux scrutins. Les bureaux de vote seront installés dans la salle des fêtes du FOYER RURAL.

3) – Travaux en-cours -

Bâtiments

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, fait part des travaux réalisés par l'entreprise Xavier DEVELEY à l'école (mise en place d'éclairages LED) et précise que des plaques de plafonds tâchées après des infiltrations d'eau seront remplacées ou repeintes.

La commission bâtiments se réunira prochainement en vue d'étudier l'installation de systèmes antitartre dans les bâtiments école-mairie et immeuble GUILLEMAUD.

Monsieur Didier GAULT rappelle les problèmes de mousse sur les toits et les chéneaux bouchés dans les bâtiments de l'école en raison des fientes de pigeons et suggère l'installation de grilles de protection. La commission bâtiment étudiera ce problème.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des échanges avec la Mairie d'Azé concernant le remplacement d'un adoucisseur pour la cantine scolaire. Des devis sont en-cours par la Municipalité d'Azé. La dépense sera prise en charge par les deux communes et la cantine scolaire.

Madame Nathalie BUSSET informe le Conseil Municipal du mauvais état des façades des logements de l'OPAC du lotissement la Borde. Un courrier sera adressé à l'OPAC de Saône et Loire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du prochain nettoyage du réservoir d'eau des Teppes qui aura lieu le JEUDI 29 AVRIL par les Services de SUEZ - Lyonnaise des Eaux.

Monsieur le Maire propose l'installation de bacs composteurs sur la commune et pour les immeubles communaux. Les élus entament une réflexion sur les différentes possibilités.

Voirie

Monsieur Robert BARRAUD, 3^{ème} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal des demandes de devis effectuées pour les travaux de voirie. La commission voirie et érosion étudiera les différentes propositions prochainement.

Monsieur Anthony BLANC rappelle la demande d'installation de panneaux de limitation de tonnage et vitesse sur la route de Jeangle à Bassy. Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de deux panneaux, « limitation à 10 tonnes, limitation 50 km/h, sauf exploitants agricoles » qui seront installés aux deux extrémités de la route de Jeangle.

Madame Nathalie BUSSET informe le Conseil Municipal du mauvais état du grillage vers l'agorospace et des morceaux de verre parterre, dangereux pour les plus petits. Les employés communaux feront le nécessaire.

Monsieur Pascal GAGUIN, 1^{er} Adjoint au Maire, précise qu'un nouveau tracteur de prêt a été livré, en attendant la livraison du tracteur neuf prévue pour la fin du mois de mai.

Fleurissement communal

Monsieur Gaël LAPALUS informe le Conseil Municipal des nouvelles directives données aux employés communaux concernant la tonte des espaces verts notamment vers les fruitières.

4) – Demande de Certificat d'Urbanisme Opérationnel de Monsieur BRETON André

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de Certificat d'Urbanisme Opérationnel de Monsieur BRETON André pour la construction d'une maison d'habitation sur une partie de son terrain d'habitation, après division de la parcelle. Monsieur le Maire précise que le terrain est situé en zone d'assainissement autonome. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce dossier et décide de transmettre celui-ci aux Services du SCIADS pour instruction.

5) – Questions diverses

✓ **Courrier du Département -**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu du Service de la « Direction Accompagnement du Territoire » concernant le dispositif d'aide à l'investissement mis en place pour les Centres de Première Intervention (CPI) :

Equipements de protection individuelle : 1 équipement par Sapeur-Pompier Volontaire, à hauteur de 50 % du coût HT

Matériels spécifiques de protection pour la lutte contre l'incendie et les opérations diverses, à hauteur de 50 % du coût HT

BIP d'Alerte pour intervention : 2 par CPI à hauteur de 100 % du coût HT

Travaux de rénovation des bâtiments, nécessaires à la mise en conformité, à hauteur de 30 % pour une dépense maximale de 15 000 € HT

Une copie du courrier a été transmise au Chef de Corps afin d'étudier les besoins.

La commission bâtiments est chargée d'une réflexion concernant un local technique commun pour les employés communaux et les pompiers.

✓ **P.L.U.I.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de Madame BRETON Josette sollicitant le transfert en terrain constructible d'une parcelle agricole située route du tacot. La commission communale PLUI prend note de cette demande. Cette demande sera jointe au registre d'enquête publique du commissaire enquêteur.

✓ **Manifestation sportive « la Pano »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'autorisation de manifestation sportive reçue de l'Association du Sou des écoles Péronne/St Maurice de Satonnay pour l'organisation de la randonnée pédestre et VTT nommée « la Pano » le dimanche 20 juin prochain. Le Conseil Municipal accepte cette manifestation et précise que tous les balisages des chemins doivent être retirés après la manifestation.

✓ **Déclaration des Droits de l'Arbre**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de Madame Elisabeth LECOT concernant l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables : Bilan Recherche Etudes et Sauvegarde) sollicitant l'approbation symbolique par le Conseil Municipal de la Déclaration des Droits de l'Arbre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande une réflexion et se prononcera lors de la prochaine réunion.

✓ **Courrier de Madame COQUILLAT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu de Madame COQUILLAT concernant les temps d'attente à la déchetterie et sollicitant l'autorisation de brûler les déchets verts pour un nombre de fois limité par an.

Le Conseil Municipal rappelle qu'il existe un dépôt pour les déchets verts sur la commune à Boye, accessible avec une clé à disposition en mairie ou à l'épicerie de Monsieur GUENOT.

Monsieur le Maire rappelle que les feux sont interdits.

✓ **S.I.G.A.L.E.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier reçu du SIGALE (Syndicat Intercommunal de Gestion des Activités de Loisirs des Enfants) de CHARNAY LES MACON présentant leurs actions et sollicitant une éventuelle adhésion auprès des nouvelles équipes municipales après chaque renouvellement des exécutifs locaux.

Monsieur le Maire rappelle que les Services du SIGALE interviennent sur le temps périscolaire de la cantine à l'école d'Azé.

La séance est levée à 22 H 30.